



POUR CEUX ET CELLES QUI RÊVENT DE PRENDRE L'AUTOBUS!

Lancement du
Rapport d'enquête sur
l'accessibilité sociale du
transport en commun sur
le territoire du RTC

**Jeudi 20 octobre 2016
à 19h00**

TAM TAM CAFÉ
(421 boul. Langelier à Québec)

ENTRÉE GRATUITE

INFORMATIONS :
Comité transport du CAPMO
418-525-6187 poste 222
transports@capmo.org



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

fondation
Béati

TAM TAM
CAFÉ

Quelques témoignages:

J'ai du refuser 5 jobs, parce que je n'avais pas de voiture et que ce n'est pas accessible en autobus.

Homme, Saint-Roch

Moi, j'ai dû me priver plusieurs fois, j'ai dû couper mes loisirs, j'ai juste les moyens de me payer les billets d'autobus.

Femme, Montcalm

Avant, je prenais beaucoup l'autobus, mais là, c'est rendu trop cher.

Femme, Saint-Roch

C'est comme si on prenait la mobilité pour acquis, qu'on se dit que pas mal tous le monde a accès à un char et que c'est facile.

Femme, Charlesbourg

En banlieue c'est souvent moins bien desservi, les gens y vont parce que les loyers sont moins chers. Quand t'as pas d'argent, ça peut quasiment devenir une prison.

Femme, Saint-Sauveur

Les personnes à faible revenu n'ont pas accès au loisir. C'est comme si on s'organise pour que les lieux de loisirs ne soient pas accessibles aux pauvres. T'es «pas supposé» y avoir accès.

Femme, Charlesbourg

Quand ma fille allait à la garderie, je devais faire 3 transferts le matin pour me déplacer de chez moi à la garderie et de la garderie à mon centre de formation.

Femme, Montcalm

Je devais me rendre à une clinique. C'était tellement difficile de se rendre que ça m'a pris une heure et demi. Dire qu'avec le même temps, je pourrais me rendre à Trois-Rivières!

Femme, Saint-Sauveur

Quelques statistiques et faits saillants

Nombre de participantEs à l'enquête : 266 :

60 % de femmes et 40 % d'hommes

- 88 % des participantEs qui gagnent moins de 12 000 \$ pensent que le transport en commun est trop cher ou vraiment trop cher pour eux. Le 12% qui trouvent le prix correct sont étudiants ou reçoivent un remboursement.

- En moyenne, 40% des participantEs qui gagnent entre 12 000\$ et 21 999\$ par année trouvent le prix du transport en commun correct. Leur perception s'explique parce qu'une majorité bénéficie d'un laissez-passer aîné ou étudiant.

- Nous estimons que 25% des participantEs qui achètent des billets le font en raison d'une précarité financière.

- 66 % des personnes interrogées n'ont pas de permis de conduire et le moyen de transport le plus utilisé par les participantEs est l'autobus.

- 60 % des personnes interrogées se rendent au travail en autobus et beaucoup d'autres aimeraient pouvoir le faire.

- 40 % des personnes interrogées se rendent à l'épicerie en autobus.

-Plusieurs participantEs pensent que dans le développement du réseau de transport en commun, il n'est pas accordé beaucoup d'importance aux secteurs défavorisés.

-Plusieurs participantEs confirment que des secteurs enclavés et «désertés» par des services de proximité ont un service de transport en commun insuffisant.

- Selon plusieurs travailleurs et travailleuses communautaires, militantEs et participantEs, le coût élevé du transport en commun fait en sorte que de plus en plus de personnes ne peuvent se rendre aux locaux des organismes dans lesquels ils s'impliquent où desquels ils reçoivent des services.



Carrefour d'animation et d'animation à un monde ouvert

Pour nous contacter:

Emilie Frémont-Cloutier,

Comité transport du CAPMO

Téléphone : 418-525-6187 poste 222

transports@capmo.org

Nos principales revendications :

*Que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) implante dans sa grille tarifaire une mesure de tarification sociale pour les personnes qui gagnent sous la MFR (*Mesure du faible revenu*) 60% du revenu médian, soit moins de 22 199\$ après impôt et qui n'ont pas déjà accès à un tarif préférentiel. À Québec, c'est approximativement 42 000 personnes.

Aussi:

*Que dans l'aménagement de ses parcours, le Réseau de transports de la Capitale (RTC), priorise l'accès aux services essentiels comme l'épicerie et aux zones de la ville à forte concentration d'organismes communautaires.

*Que le Réseau de transport de la capitale (RTC) priorise le développement et la desserte de secteurs défavorisés de la ville et la desserte de zones enclavées géographiquement et celles qui se retrouvent dans un «désert de service».